



Toulouse, le 5 juin 2018

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Programme Prévisionnel d'Investissement dans les collèges Période 2022-2024.

Mesdames, Messieurs,

Au cours de la session du 27 mars 2018, le Conseil départemental a pris acte du point d'avancement du programme prévisionnel d'investissement dans les collèges pour la période 2016-2021 et de la nécessité d'actualiser les besoins capacitaires dans les collèges de la Haute-Garonne. L'évolution des effectifs au cours des huit prochaines années est particulièrement forte, comme le montre l'étude détaillée par collège et par secteur qui suit. Pour répondre de façon adaptée à cette évolution prévisionnelle, il convient, d'une part de prendre des mesures de sectorisation pour rééquilibrer la répartition des futurs collégiens, d'autre part d'arrêter les nouvelles opérations d'extension et de création de collèges à inscrire dans un programme prévisionnel d'investissement complémentaire pour la période 2022-2024.

Ce programme complémentaire est soumis au préalable à l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN).

I - La Haute-Garonne : un dynamisme démographique soutenu jusqu'en 2050

Au 1^{er} janvier 2015, la population légale de la Haute-Garonne était de 1 335 103 habitants. La population estimée du département au 1^{er} janvier 2018 est de 1 388 393. Entre 2010 et 2015, le rythme de croissance du département (+ 1,4 % par an) est le plus fort de la région Occitanie. Ainsi, la population de la Haute-Garonne augmente chaque année de 18 290 personnes.

La construction de nouveaux logements s'intensifie sur le territoire de Toulouse Métropole, notamment dans les communes de Blagnac, Balma, Colomiers, Cornebarrieu, Launaguet et Toulouse. D'autres communes de l'agglomération connaissent également une croissance importante en termes de construction de logements : Castanet, Labarthe-sur-Lèze, Ramonville-Saint-Agne, Saint-Orens de Gameville, etc.

La croissance démographique de l'agglomération toulousaine est donc particulièrement dynamique. Des taux de croissance supérieurs à 1,5 % par an sont constatés notamment à Balma (+ 3,2 %), Castanet-Tolosan (+ 3,1 %), Ramonville-Saint-Agne (+ 2,9 %) et Colomiers (+ 2 %). Saint-Gaudens, deuxième grande aire urbaine du département, gagne elle aussi de la population entre 2010 et 2015 mais à un rythme moins soutenu (+ 0,4 % par an).

Selon l'INSEE, le département pourrait compter 1 767 300 habitants d'ici 2050.

II - Une augmentation soutenue des effectifs collégiens jusqu'en 2025

Au cours des huit dernières années, la fréquentation des collèges publics a progressé de plus de 3 200 élèves, avec d'importantes variations selon les secteurs géographiques : après une perte d'effectifs entre 2009 et 2011, les effectifs des collèges toulousains affichent aujourd'hui une croissance supérieure à celle du département. La rentrée 2017 marque le début d'une période où les effectifs devraient fortement augmenter (plus de 9 000 élèves sur les 8 prochaines années).

Toulouse et l'ensemble du territoire de la Métropole sont les plus fortement impactés par ces évolutions d'effectifs.

Projections des effectifs à l'horizon 2025

Méthode de calcul :

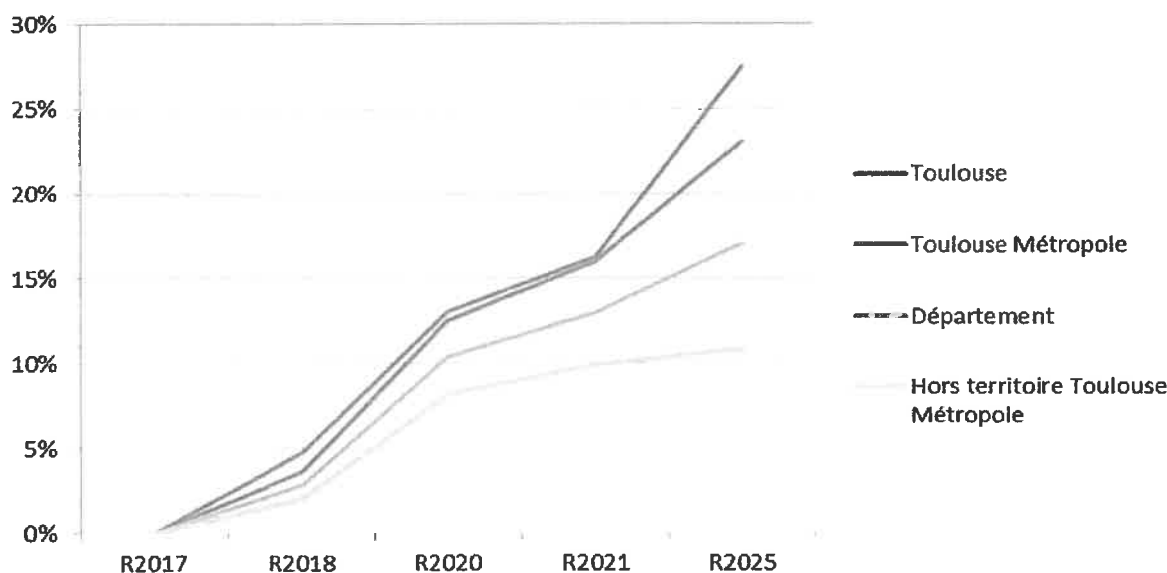
Ces projections découlent de l'observation de facteurs qui, au cours des 3 dernières années, ont contribué à faire évoluer le nombre d'élèves de chaque collège public. Cette observation rétrospective est transposée jusqu'à l'horizon N+8.

Les facteurs pris en compte sont la variation annuelle du nombre d'enfants âgés de 3 à 11 ans domiciliés dans le secteur de recrutement du collège (flux migratoires), le taux de respect de la sectorisation constaté et les taux de passage au niveau supérieur, données issues de la base élèves communiquée chaque année par l'Académie de Toulouse.

Par contre, cette projection n'intègre pas les programmes immobiliers en cours ou à venir susceptibles d'accueillir de nouvelles familles de collégiens.

Territoires (nombre de collèges)	% évolution sur 8 ans	constat 2017	Projections				% évolution sur 8 ans
	2009/2017		R2018	R2020	R2021	R2025	
Département (96)	7%	50966	52414	56269	57596	59650	17%
Hors territoire Toulouse Métropole (47)	7%	25241	25754	27316	27751	27982	11%
Territoire Toulouse Métropole (49)	6%	25725	26660	28953	29845	31668	23%
<i>dont Toulouse (24)</i>	9%	11378	11923	12864	13226	14505	27%

Représentation graphique de l'évolution des projections d'effectifs entre 2017 et 2025



III - Programme prévisionnel d'investissement dans les collèges 2016-2021

Je vous rappelle que le programme prévisionnel d'investissement pour la période 2016-2021 a prévu la création de 3 100 places supplémentaires dans les collèges de la Haute-Garonne, avec les réalisations suivantes :

- Escalquens : construction d'un collège de type 600 sur le secteur du Lauragais, pour délester les collèges de Castanet-Tolosan, Ayguesvives, Saint-Orens de Gameville, Ramonville-Saint-Agne et Villefranche-de-Lauragais ; ouverture rentrée 2019 ;
- Noé : création de 100 places par l'extension à 700 du collège Nelson Mandela afin de répondre aux besoins de son secteur de recrutement ; rentrée 2020 ;
- Cintegabelle : construction d'un collège de type 400 sur le secteur sud, pour délester le collège d'Auterive ; ouverture rentrée 2021 ;
- Beauzelle : construction d'un collège de type 700, pour délester les collèges d'Aussonne, Cadours et Grenade-sur-Garonne ; ouverture rentrée 2021 ;
- Toulouse : construction d'un collège de type 600, à Saint-Simon / Eisenhower, pour remplacer le collège Raymond Badiou dans le cadre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges ; ouverture rentrée 2021, ce qui correspond à 300 places supplémentaires ;
- Toulouse : construction d'un collège de type 600, à Saint-Simon / Guilhermy, pour remplacer le collège Bellefontaine dans le cadre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges ; ouverture rentrée 2022, ce qui correspond à 300 places supplémentaires ;
- Muret : construction d'un collège de type 700, pour délester les collèges du Muretain et permettre l'amélioration de la mixité sociale des collèges de Muret ; ouverture rentrée 2022.

IV - Etat des projections d'effectifs par secteur géographique et par collège

Il est précisé que les capacités des collèges et les projections d'effectifs sont calculées hors section d'enseignement général et professionnel adaptés (SEGPA) et hors dispositifs spécifiques de type ULIS (accueil d'enfants en situation de handicap) ou de type UPE2A (accueil d'enfants non francophones).

Le seuil d'alerte, en orange, correspond au dépassement du nombre maximum de divisions multiplié par 25 élèves. Une division correspond à une classe. Le seuil de saturation, en rouge, correspond au dépassement du nombre maximum de divisions multiplié par 30 élèves.

La colonne « PCS %DEF » indique la proportion d'élèves issus de familles de professions et catégories socioprofessionnelles défavorisées.

1) Secteur Nord :

Collège	Capacité			Constat	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2017	2018	2019	2021	2023	
AUCAMVILLE Les Violettes	28	700	840	759	777	762	807	844	892	25%
BESSIERES Adrienne Bolland	24	600	720	565	586	584	609	636	633	16%
CASTELGINEST Jacques Mauré	24	600	720	617	679	745	783	767	792	23%
FENOUILLET François Mitterrand	24	600	720	460	465	480	523	521	526	26%
FRONTON Alain Savary	28	700	840	689	694	759	794	812	814	16%
GRATENTOUR Claude Comac	24	600	720	562	586	622	679	692	678	11%
LAUNAGUET Camille Claudel	24	600	720	380	381	398	437	495	507	25%
L'UNION Georges Chaumeton	32	800	960	599	575	592	657	737	718	15%
MONTASTRUC Georges Brassens	24	600	720	617	600	623	619	602	574	10%
PECHBONNIEU Jean Dieuzaide	24	600	720	630	640	660	690	686	708	11%
SAINTE JEAN Romain Rolland	26	650	780	669	668	691	732	761	766	10%
SAINTE JORY Simone Veil	24	600	720	537	565	591	638	612	618	25%
VILLEMUR SUR TARN Albert Camus	18	450	540	450	470	527	556	531	505	29%
Total	324	8100	9720	7534	7686	8034	8524	8696	8731	

Ce secteur affiche une évolution d'effectifs très marquée à l'horizon 2025 : +1 200 collégiens. Un seul collège, Montastruc-la-Conseillère, devrait voir ses effectifs diminuer durant cette période.

Les collèges d'Aucamville et Castelginest sont d'ores et déjà saturés. La procédure de refonte de la sectorisation de ces collèges fait l'objet d'une concertation pour une modification applicable à la rentrée scolaire 2019.

Les collèges de Fronton et Villemur devraient atteindre leur limite de capacité alors que les solutions de rééquilibrage par la sectorisation sont limitées.

Proposition : confirmer la construction d'un collège supplémentaire dans ce secteur et lancer un appel à candidature auprès des communes concernées.

2) Secteur Nord Ouest :

Collège	Capacité			Constat	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2017	2018	2019	2021	2023	
AUSSONNE Germaine Tillion	28	700	840	700	682	682	748	787	811	19%
BEAUZELLE	28	700	840							
BLAGNAC Henri Guillaumet	24	600	720	572	601	621	669	728	762	31%
BLAGNAC Jean Memmoz	36	900	1080	721	764	814	900	970	1024	27%
CADOURS Joseph Rey	24	600	720	578	606	635	665	641	600	25%
COLOMIERS Jean Jaurès	24	600	720	444	457	492	562	590	609	33%
COLOMIERS Léon Blum	28	700	840	548	558	578	684	750	710	28%
COLOMIERS Victor Hugo*	8	240	240	246	294	323	328	288	268	12%
COLOMIERS Voltaire	28	700	840	335	328	341	340	334	343	46%
GRENADE Grand Selve	28	700	840	593	619	661	699	718	707	28%
Total	256	6440	7680	4737	4909	5147	5595	5806	5834	

* collège Victor Hugo : recrutement classes internationales hors secteur.

Ce secteur devrait accueillir 1 100 élèves supplémentaires d'ici 2025. L'ouverture en 2021 du collège de Beauzelle permettra de rétablir l'équilibre démographique des collèges de Blagnac, Aussonne et Grenade.

La démarche de sectorisation du futur collège de Beauzelle sera entamée à l'automne prochain pour permettre de projeter l'équilibre global de l'ensemble des collèges du secteur tant du point de vue capacitaire que de mixité sociale. La situation de sous-effectif et de dégradation de la mixité sociale du collège Voltaire à Colomiers devra faire l'objet d'une attention particulière.

3) Secteur Sud Ouest:

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
CUGNAUX Montesquieu	34	850	1020	810	827	884	962	1009	975	26%
FONSORBES Cantelauze	24	600	720	581	614	611	637	717	730	13%
FONTENILLES Irène Joliot Curie	24	600	720	655	696	727	791	837	783	16%
FROUZINS Pablo Picasso	30	750	900	813	867	905	990	1035	1062	18%
PORTET SUR GARONNE Jules Vallès	36	900	1080	475	485	536	531	546	575	30%
SAINT LYS Léo Ferré	28	700	840	627	662	691	741	790	815	27%
SEYSSES	24	600	720							
VILLENEUVE TOLOSANE Jacqueline Auriol	24	600	720	665	679	742	765	779	828	24%
Total	224	5600	6720	4626	4830	5096	5417	5713	5768	

Ce secteur devrait accueillir 1 100 élèves supplémentaires d'ici 2025. Un renforcement de la pression démographique est attendu sur les collèges de Frouzins, Villeneuve-Tolosane, Cugnaux et Fontenilles, associé à l'absence de places disponibles dans les collèges de Fonsorbes et Saint-Lys.

Le collège de Frouzins, saturé dès la rentrée prochaine, fonctionnera à l'aide de bâtiments modulaires en attendant les mesures de sectorisation appelées à rééquilibrer les collèges du secteur (Frouzins, Villeneuve-Tolosane, Portet-sur-Garonne). Seul le collège de Portet-sur-Garonne présente des réserves de capacité. La procédure de refonte de la sectorisation pour délester les collèges de Frouzins et Villeneuve-Tolosane fait l'objet d'une concertation pour une modification applicable à la rentrée scolaire 2019. Une même démarche sera conduite pour rééquilibrer la répartition des élèves entre les collèges de Fonsorbes et Fontenilles.

Toutefois, ce rééquilibrage ne sera pas suffisant. La construction d'un nouveau collège sur ce secteur est donc nécessaire pour délester les collèges de Frouzins, Villeneuve-Tolosane, voire Fontenilles et Saint-Lys.

Proposition : confirmer la construction d'un collège à Seysses.

4) Secteur Ouest :

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
LA SALVETAT SAINT GILLES Gaillée	24	600	720	554	586	618	721	748	770	23%
LEGUEVIN Forain François Verdier	28	700	840	622	629	655	706	751	740	13%
PIBRAC Bois de la Barthe	20	500	600	516	541	577	632	680	738	12%
PLAISANCE DU TOUCH Jules Verne	32	800	960	692	667	698	711	780	838	18%
Total	104	2600	3120	2384	2423	2548	2770	2959	3086	

Ce secteur devrait accueillir 700 élèves supplémentaires d'ici 2025. L'évolution des effectifs du collège de La Salvetat Saint-Gilles est à surveiller. Une redéfinition de la sectorisation vers le collège de Plaisance-du-Touch pourrait être envisagée si les projections d'effectifs se confirment pour la rentrée 2021.

Le collège de Plaisance-du-Touch est par ailleurs pressenti pour accueillir des élèves du quartier toulousain de Bellefontaine dans le cadre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale.

A noter que le collège de Pibrac, dont les effectifs augmentent, pourra être associé à la concertation qui définira la sectorisation du futur collège de Beauzelle qui ouvrira en 2021 (secteur nord-ouest).

5) Secteur Est :

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
CARAMAN François Mitterrand	20	500	600	423	409	413	378	374	382	20%
MONTRABE Paul Cézanne	24	600	720	438	455	472	503	508	530	6%
QUINT-FONSEGRIVES Elisabeth Badinter	24	600	720	435	439	457	484	494	499	8%
REVEL Vincent Auriol	24	600	720	505	502	476	450	457	436	30%
SAINT PIERRE DE LAGES Les Roussillous	28	700	840	484	526	559	629	642	597	8%
VERFEIL Jean Gay	24	600	720	379	418	430	457	460	479	10%
Total	144	3600	4320	2664	2749	2807	2901	2935	2923	

L'évolution globale de ce secteur est modérée. L'ensemble des collèges dispose de places disponibles.

6) Secteur Lauragais :

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
AYGUESVIVES Jean-Paul Laurens	28	700	840	736	741	741	770	758	759	11%
CASTANET Jean Jaurès	32	800	960	812	860	822	820	834	847	13%
ESCALQUENS	24	600	720			479	664	647	618	
NAILLOUX Condorcet	24	600	720	525	547	564	611	642	623	13%
RAMONVILLE André Malraux	24	600	720	648	683	659	645	610	655	24%
SAINT ORENS Jacques Prévert	32	800	960	729	728	660	675	699	769	13%
SAINT ORENS René Cassin	24	600	720	559	583	609	667	683	670	16%
VILLEFRANCHE Jules Ferry	28	700	840	842	836	764	730	716	677	16%
Total	216	5400	6480	4851	4980	5298	5582	5589	5618	

Ce secteur devrait accueillir près de 800 élèves supplémentaires d'ici 2025. L'ouverture en 2019 du collège d'Escalquens permettra de corriger l'équilibre démographique des collèges d'Ayguësvides, Castanet, Ramonville-Saint-Agne et Villefranche-de-Lauragais.

La construction de collèges supplémentaires à l'est de Toulouse pourrait participer à la scolarisation des effectifs de la partie ouest de ce secteur.

7) Secteur Vallée de l'Ariège :

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
AUTERIVE Antonin Perbosc	32	800	960	825	834	819	857	889	908	28%
CINTEGABELLE	16	400	480							
LABARTHE SUR LEZE Pierre Mendès France	24	600	720	590	582	629	639	656	700	18%
LE VERNET Marcel Doret	24	600	720	675	678	690	683	704	779	19%
PINS-JUSTARET Daniel Sorano	32	800	960	849	814	863	863	871	873	12%
Total	128	3200	3840	2939	2908	3001	3032	3120	3280	

Ce secteur devrait accueillir plus de 300 élèves supplémentaires d'ici 2025. L'ouverture en 2021 du collège de Cintegabelle permettra de répondre aux besoins capacitaires des collèges d'Auterive, Labarthe-sur-Lèze et du Vernet, en plein essor démographique.

Par ailleurs, le troisième collège de Muret pourrait apporter une réponse aux besoins de la partie ouest de ce secteur.

8) Secteur Muretain / Volvestre :

Collège	Capacité			Constat	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2017	2018	2019	2021	2023	
CARBONNE André Abbal	24	600	720	436	462	453	476	465	435	29%
CAZERES Le Plantaurel	24	600	720	617	592	576	589	627	633	32%
LE FOUSSERET Pierre et Marie Curie	16	400	480	396	396	399	424	431	378	21%
LHERM Flora Tristan	24	600	720	558	529	578	589	599	576	22%
MONTESQUIEU Vstre Stella Blandy	16	400	480	372	389	405	360	332	322	34%
MURET 3	28	700	840							
MURET Bétance	36	900	1080	848	862	901	901	921	913	30%
MURET Louisa Paulin	28	700	840	671	662	685	679	698	736	41%
NOE Nelson Mandela	24	600	720	730	773	824	770	766	793	24%
RIEUMES Robert Roger	16	400	480	408	385	373	349	349	360	27%
Total	236	5900	7080	5036	5050	5194	5137	5188	5146	

Dans ce secteur, seuls les collèges de Muret et Noé connaissent une évolution significative de leurs effectifs. La construction du troisième collège de Muret, qui ouvrira à la rentrée 2022, permettra de répondre à ces besoins et de rétablir la mixité sociale entre les trois établissements de Muret.

Cet établissement permettra également de délester les effectifs du collège de Labarthe-sur-Lèze si nécessaire (secteur vallée de l'Ariège).

Par ailleurs, l'extension à une capacité 700 du collège de Noé à la rentrée 2020 lui permettra d'accueillir les collégiens attendus sur son secteur.

9) Secteur Comminges :

Collège	Capacité			Constat	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2017	2018	2019	2021	2023	
ASPET Armand Latour	10	250	300	210	223	221	211	206	187	25%
AURIGNAC Emile Paul Vayssié	10	250	300	202	210	204	217	206	195	24%
BAGNERES DE LUCHON Jean Monnet	16	400	480	242	220	207	192	199	194	20%
BOULOGNE SUR GESSE Charles Suran	16	400	480	191	191	190	180	164	153	31%
L'ISLE EN DODON Léon Cazeneuve	10	250	300	135	136	132	148	153	150	41%
MONTREJEAU Bertrand Laralde	17	425	510	342	374	384	340	333	368	28%
SAINT BEAT François Cazes	10	250	300	113	129	125	136	123	110	24%
SAINT GAUDENS Didier Daurat	24	600	720	412	433	435	461	445	413	28%
SAINT GAUDENS Leclerc	24	600	720	380	371	375	439	462	426	38%
SALIES DU SALAT Les Trois Vallées	22	550	660	544	540	532	534	491	456	23%
Total	159	3975	4770	2771	2827	2805	2858	2782	2652	

Dans ce secteur, les collèges de Salies-du-Salat, Bagnères-de-Luchon et Boulogne-sur-Gesse, tous les trois dotés d'internat, devraient voir leur fréquentation diminuer de façon importante.

Une démarche de valorisation des internats (y compris celui du collège Didier Daurat à Saint-Gaudens) pourrait être conduite avec l'éducation nationale pour contrecarrer, dans ces établissements, les effets de la démographie du secteur.

Par ailleurs, une concertation a débuté cette année concernant l'équilibre entre les collèges Leclerc et Didier Daurat à Saint-Gaudens. Même si la répartition des effectifs semble s'équilibrer entre les deux établissements, il apparaît que la répartition sociale s'est fortement dégradée au collège Leclerc au cours des dernières années. Une révision de la sectorisation pourrait donc être envisagée.

10) Secteur Toulouse Nord :

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
TOULOUSE Henri de Toulouse Lautrec	26	650	702	417	515	582	729	830	870	43%
TOULOUSE Hubertine Auclert	32	800	960	698	745	787	906	1008	1066	45%
TOULOUSE Jolimont	20	500	600	370	401	438	463	478	476	39%
TOULOUSE Marengo	12	300	360	349	339	332	350	391	403	21%
TOULOUSE Rosa Parks	20	500	600	390	446	505	582	659	741	60%
Total	110	2750	3222	2224	2446	2644	3030	3366	3556	

Ce secteur devrait accueillir au moins 1 300 élèves supplémentaires d'ici 2025. Quatre des cinq collèges du secteur seront rapidement saturés. Le collège Jolimont est le seul qui dispose d'une réserve de capacité. Tous les collèges de ce secteur, à l'exception du collège Marengo, nécessitent une attention particulière du point de vue de la mixité sociale.

Une procédure de refonte de la sectorisation fait l'objet d'une concertation qui associera les autres secteurs toulousains et ceux du nord et nord-est de l'agglomération pour rééquilibrer les effectifs tant du point de vue capacitaire que de la mixité sociale.

Pour mémoire, le collège Rosa Parks, classé en secteur d'éducation prioritaire renforcée, est concerné par notre dispositif d'amélioration de la mixité sociale. Sa reconstruction sera achevée début 2022. Elle doit être accompagnée d'une révision de la sectorisation et du développement de son offre pédagogique pour renforcer son attractivité.

Proposition : confirmer la construction d'un nouveau collège dans le quartier Paléficat / Grand Selve.

11) Secteur Toulouse Centre :

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
TOULOUSE Alphonse de Lamartine	16	400	480	340	390	414	483	509	492	37%
TOULOUSE Claude Nougaro	12	300	360	319	324	311	319	330	310	40%
TOULOUSE Clémence Isaure	31	775	930	543	581	648	676	641	587	42%
TOULOUSE Les Chalets	22	550	630	523	542	541	547	561	589	22%
TOULOUSE Michelet*	20	500	600	598	594	570	548	578	647	12%
TOULOUSE Pierre de Fermat	36	900	1030	878	954	949	913	880	962	14%
TOULOUSE Ponts Jumeaux	12	300	360	359	402	414	421	407	440	21%
Total	149	3725	4390	3560	3787	3847	3907	3906	4027	

* collège Michelet (hors effectifs du conservatoire) : recrutement classes internationales hors secteur.

Ce secteur devrait accueillir au moins 500 élèves supplémentaires d'ici 2025.

Afin de permettre la scolarisation de l'ensemble des élèves de son secteur, le collège Claude Nougaro a fait l'objet d'une décision de modification de son secteur de recrutement. Cette décision, votée le 27 mars 2018, prend effet à compter de la rentrée scolaire 2018 pour les entrants en 6^{ème}.

Le collège Clémence Isaure est le seul de la zone à posséder une réserve de capacité. Le collège des Ponts Jumeaux est d'ores et déjà à saturation.

Une procédure de concertation est engagée pour réviser la sectorisation des collèges de ce secteur, d'une part pour corriger les sureffectifs attendus au collège des Ponts-Jumeaux, d'autre part, pour permettre l'accueil au collège Michelet d'élèves provenant du quartier de Bellefontaine dans le cadre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale comme le fait déjà le collège Pierre de Fermat pour des élèves du quartier de la Reynerie.

Proposition : procéder à l'extension du collège des Ponts Jumeaux

12) Secteur Toulouse est / Balma :

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
BALMA Jean Rostand	36	900	1030	661	730	774	819	816	874	17%
TOULOUSE Anatole France	18	450	540	432	493	550	622	642	712	24%
TOULOUSE Bellevue	28	700	800	551	625	698	819	863	916	20%
TOULOUSE Emile Zola	18	450	540	489	531	518	551	536	527	20%
TOULOUSE Jean Moulin	22	550	660	456	447	446	462	482	505	31%
TOULOUSE Jean Pierre Vernant	29	725	870	659	697	705	700	702	808	24%
TOULOUSE Marcelin Berthelot	20	500	600	430	482	527	698	644	712	51%
Total	171	4275	5040	3678	4005	4218	4571	4686	5054	

Ce secteur devrait accueillir au moins 1 400 élèves supplémentaires d'ici 2025. Par ailleurs, l'ensemble des programmes immobiliers de l'est toulousain et de Balma devrait très sensiblement renforcer la pression démographique sur ce secteur au-delà de cette projection, notamment à Balma.

Parmi les établissements de ce territoire, deux sont pressentis pour accueillir des élèves du quartier de Bellefontaine dans le cadre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale : les collèges Emile Zola et Jean-Pierre Vernant. Dans le même cadre, les collèges Bellevue et Jean Rostand à Balma accueillent déjà des élèves du quartier de la Reynerie depuis la rentrée 2017.

Le collège Anatole France sera saturé en 2019, puis Bellevue et Emile Zola en 2021 et enfin Marcelin Berthelot vers 2023. Les collèges Jean-Pierre Vernant et Jean Rostand atteindront rapidement leur seuil d'alerte. L'estimation des effectifs à Jean Rostand sera vraisemblablement revu à la hausse pour tenir compte des programmes immobiliers importants qui vont se réaliser à Balma.

Propositions :

- confirmer la construction d'un nouveau collège sur le secteur « Malepère - Montaudran » pour délester les collèges Bellevue, Anatole France, Emile Zola et Marcelin Berthelot,
- programmer la construction d'un autre collège susceptible de délester les collèges Jean-Pierre Vernant à Toulouse et Jean Rostand à Balma,
- prendre des mesures ponctuelles de sectorisation d'ici l'ouverture de ces établissements.

13) Secteur Toulouse Rive Gauche :

Collège	Capacité			Constat 2017	Projections					PCS %DEF
	divisions	seuil d'alerte	places maxi		2018	2019	2021	2023	2025	
SAINT-SIMON 1	24	600	720							
SAINT-SIMON 2	24	600	720							
TOULOUSE Bellefontaine				397	380	352	322	321	305	81%
TOULOUSE George Sand	18	450	540	363	385	427	485	509	496	77%
TOULOUSE Maurice Bécane	16	400	480	331	356	370	424	487	555	48%
TOULOUSE Nicolas Vauquelin	29	725	870	667	714	733	801	878	906	38%
TOULOUSE Raymond Badiou				320	226	0	0	0	0	81%
TOULOUSE Stendhal	20	500	600	346	368	415	485	496	522	65%
TOURNEFEUILLE Léonard de Vinci	24	600	745	613	639	657	724	759	766	18%
TOURNEFEUILLE Pierre Labitrie	29	725	870	772	790	846	893	933	938	9%
Total	184	4600	5545	3809	3858	3800	4134	4383	4488	

Ce secteur devrait accueillir au moins 1 000 élèves supplémentaires d'ici 2025 en intégrant le retour, pour partie, des collégiens de la Reynerie. Par ailleurs, l'ensemble des programmes immobiliers sur ce territoire devrait très sensiblement renforcer la pression démographique sur les collèges de ce secteur, au-delà de ces projections.

A l'exception des collèges de Tournefeuille associés à ce secteur, tous les établissements de Toulouse Rive Gauche sont classés en réseau d'éducation prioritaire.

La construction des collèges Saint-Simon 1 et 2 en remplacement des collèges Raymond Badiou et Bellefontaine est la clé du dispositif d'amélioration de la mixité sociale : ces deux nouveaux établissements accueilleront des enfants issus notamment du quartier de Saint Simon dont ils seront les collèges de secteur et en partie des enfants issus des quartiers Reynerie et Bellefontaine, l'autre partie des élèves habitant Reynerie et Bellefontaine restant affectée aux collèges du centre ville.

La démarche de sectorisation des deux futurs collèges de Saint-Simon sera entamée à l'automne prochain pour permettre de projeter l'équilibre global de l'ensemble des collèges du secteur tant du point de vue capacitaire que de la mixité sociale. Des modifications ponctuelles de sectorisation devront intervenir dès la rentrée 2019 pour permettre l'accueil, au collège Pierre Labitrie à Tournefeuille, d'élèves provenant du quartier de Bellefontaine dans le cadre du dispositif d'amélioration de la mixité sociale comme le fait déjà le collège Léonard de Vinci pour des élèves du quartier de la Reynerie.

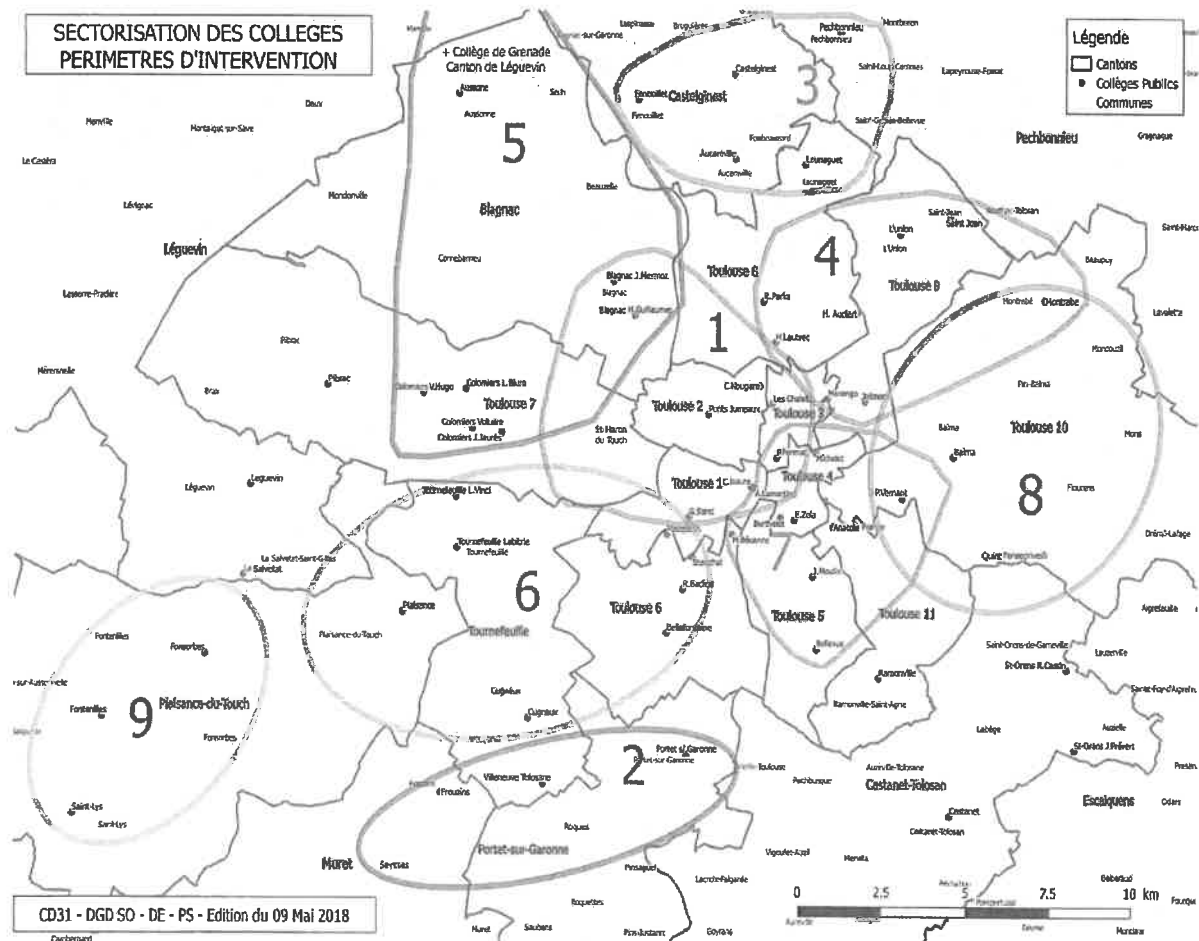
Propositions :

- confirmer l'extension à une capacité 600 du collège George Sand à Toulouse ;
- programmer la construction d'un collège supplémentaire dans le secteur de Saint-Martin du Touch.

V – Synthèse des propositions

1) Des démarches de sectorisation pour anticiper la création des nouveaux collèges :

La tension démographique sur Toulouse et son agglomération qui découle du phénomène nouveau de maintien des élèves en âge d'aller au collège au cœur de l'agglomération nécessite que le Conseil départemental organise une large concertation pour définir la sectorisation des collèges sur le territoire de l'agglomération toulousaine, d'une part pour projeter les futurs secteurs après réalisation de notre programme de construction, d'autre part pour répondre aux besoins dans la période intermédiaire.



Les projets de sectorisation doivent intégrer les besoins capacitaires mais également prioriser le nécessaire rééquilibrage social des établissements en conformité avec la décision du 24 janvier 2017 pour l'amélioration de la mixité sociale dans les collèges de la Haute-Garonne.

Ce travail de redéfinition des secteurs de recrutement des collèges s'inscrit dans une démarche de concertation qui associe l'ensemble des parties prenantes : élus, éducation nationale, parents d'élèves des collèges et des écoles notamment.

Pour conduire à bien un tel chantier de refonte, il est proposé de définir des périmètres d'intervention regroupant les secteurs des collèges en 9 zones de travail (voir carte ci-dessus). Bien sûr, ces zones ne constituent pas des périmètres étanches et la concertation est susceptible de faire évoluer les territoires d'étude ainsi définis.

2) Programmation des nouveaux collèges :

Au vu des projections d'effectifs ainsi détaillées, il est proposé d'inscrire au programme prévisionnel d'investissement dans les collèges pour la période 2022 / 2024 les opérations suivantes :

Agglomération sud-ouest : construction d'un collège de type 600 à Seysses pour délester les collèges de Frouzins, Villeneuve-Tolosane, Cugnaux, Fontenilles, Fonsorbes et Saint-Lys ; ouverture à la rentrée 2022.

Toulouse Nord : construction d'un collège de type 600 dans les quartiers Paléficat – Grand-Selve pour délester les collèges Rosa Parks, Hubertine Auclert et Henri de Toulouse-Lautrec ; ouverture à la rentrée 2023.

Toulouse Est / Sud Est : construction d'un collège de type 600 dans les quartiers Malepère - Montaudran pour délester les collèges Bellevue, Anatole France, Marcelin Berthelot à Toulouse et André Malraux à Ramonville-Saint-Agne ; ouverture à la rentrée 2023.

Toulouse Centre : extension du collège des Ponts Jumeaux à une capacité à déterminer selon les disponibilités foncières ; ouverture à la rentrée 2023.

Toulouse Rive Gauche : extension à une capacité 600 du collège George Sand ; ouverture à la rentrée 2023.

Nord du département : construction d'un collège de type 600 pour délester les collèges de Fronton, Villemur-sur-Tarn, Saint-Jory, Gratentour, Aucamville et Castelginest ; ouverture à la rentrée 2024.


Toulouse Est / Balma : construction d'un collège de type 600 pour délester les collèges Jean-Pierre Vernant à Toulouse et Jean Rostand à Balma ; ouverture à la rentrée 2024.

Toulouse Rive gauche : construction d'un collège de type 600 dans le quartier de Saint-Martin du Touch pour délester l'ensemble des collèges du secteur et favoriser la mixité sociale ; ouverture à la rentrée 2024.

Ces opérations permettront de répondre aux besoins de scolarisation des années à venir dans les collèges de l'agglomération toulousaine tout en anticipant les effets des importants programmes immobiliers encore à venir.

Ces 6 constructions neuves et 2 extensions représentent un budget prévisionnel de plus de 111 M€ pour près de 3 800 places supplémentaires. De 2016 à 2024, le Conseil départemental aura au total créé 6 900 nouvelles places en Haute-Garonne, soit 13 % de plus.

Il appartient au Conseil Départemental de l'Education nationale de bien vouloir émettre un avis sur ce rapport, qui sera soumis à l'Assemblée départementale du Conseil départemental au cours de sa prochaine session.



Marie-Claude LECLERC
Pour le Président
du Conseil départemental,
et par délégation,
la Vice-présidente chargée
de l'Education et de l'Enseignement